ADAPTEZ VOTRE COMMUNE A +4°C

ALEC
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Région BRETAGNE

#2 · RESSOURCE EN EAU : ANTICIPER POUR NE PAS RESTER EN CARAFE

Vendredi 23 mai de 9h à 10h30

. Introduction

Fanny Perrier, chargée de projets, ALEC du pays de Rennes

· Outil : Accompagnement de la CEBR

Magalie Lebas, Technicienne économie d'eau, CEBR

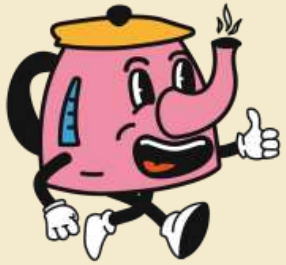

· Témoignage : récupération d'eau de pluie à usage interne en école

Daniel Lebois, conseiller délégué, La Chapelle Thouarault
Benoît Philippe, chargé de mission collectivités, ALEC du pays de Rennes

· Témoignage: Réalisation d'un Diag Eau

Benoîte Prigent, Cheffe de projet assainissement, CC Val d'Ille Aubigné
Benoît Philippe, chargé de mission collectivités, ALEC du pays de Rennes

. Points sur les aides financières et actualités

Présentation ALEC

Depuis 25 ans, l'ALEC du Pays de Rennes, sensibilise et accompagne tous les acteurs du territoire afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques et climatiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain.

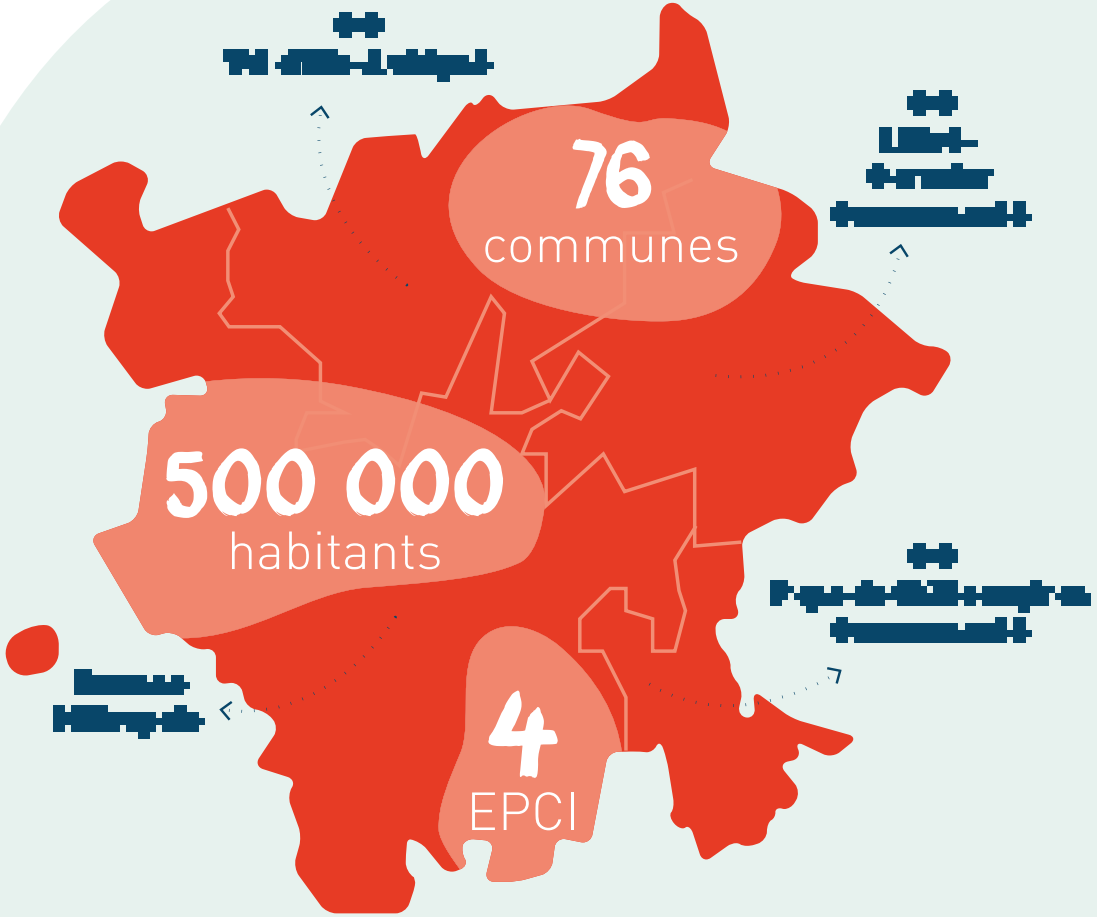

Les prévisions sur le territoire

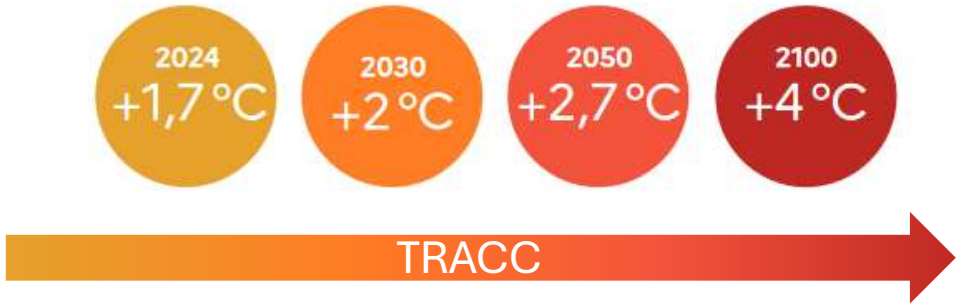

Augmentation et intensification des aléas climatiques

- ↗ De la température moyenne
- ↗ Nombre de jours de forte chaleur
- ↗ Pics de chaleur, canicules
- ↗ Variabilité et intensité des précipitations
- ↗ Vents violents

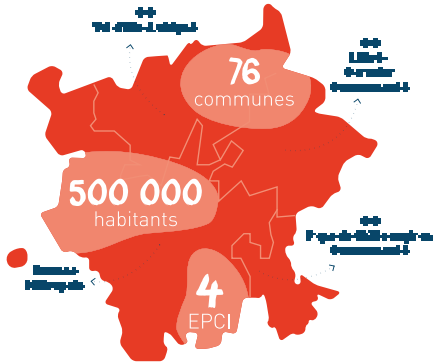

A quoi faut-il s'attendre localement?

La Chapelle Thouarault

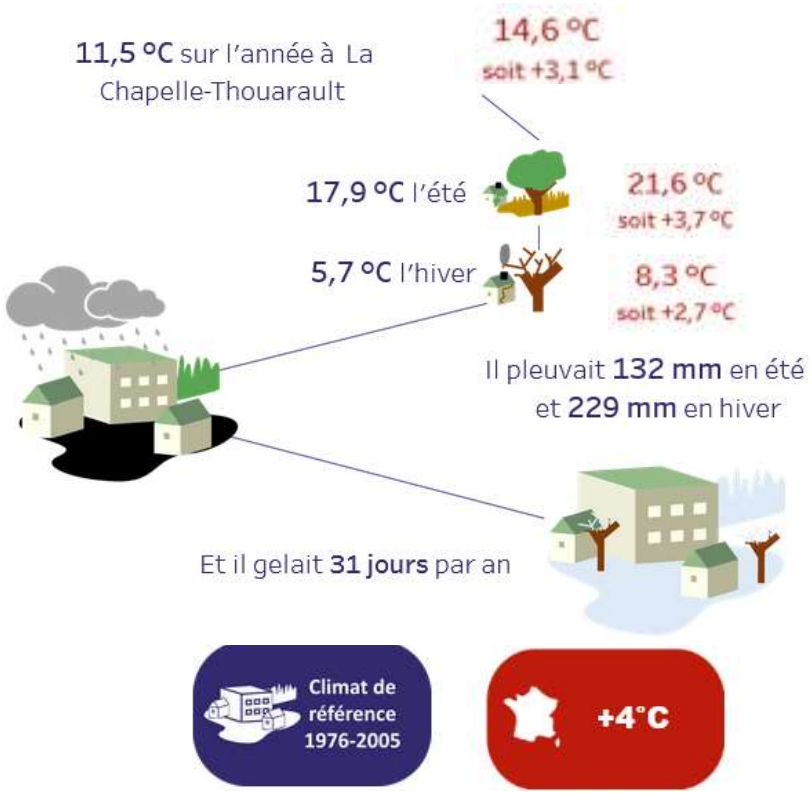

Nombre de jours sans pluie par an

Année	241 jours	+ 10 jour(s)

Nombre de journées très chaudes par an

Année	5 jour(s)	23 jour(s)

Nombre de nuits chaudes par an

Année	1 nuit	12 nuits

Record de température sur 20 ans

Année	38,6°C	43,5°C

Nombre de jours avec sol très sec

Année	78 jour(s)	110 jour(s) soit +28 jour(s)

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

MON TERRITOIRE SOUS +4°C

Les aléas climatiques et les impacts

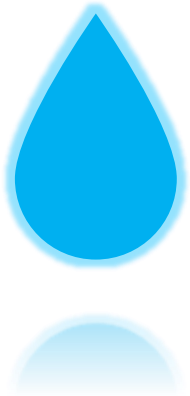

Impacts sur la ressource en eau :

↘ diminution de la **quantité**

↘ dégradation de la **qualité**

(liée à la hausse des températures et à la baisse des débits)

Impacts directs pour la **production d'eau potable** et les systèmes **d'assainissement**

⇒ Impact sur la santé

⇒ Impact sur les rendements agricoles

⇒ Impact sur les activités (arrêté sècheresse...)

3 bretagne

Accueil > Bretagne > Ille-et-Vilaine > Rennes

Sécheresse. La Bretagne va-t-elle manquer d'eau potable ?

Le barrage de la Valière, près de Vitré. Il ne reste plus ce que 1,3 million de m3 d'eau utilisable ■ © DR

Écrit par
Carole Collinet-Appaire (avec Valérie Chapin)

Publié le 26/08/2022 à 07h00

copier le lien

La Bretagne est classée en situation de crise sécheresse. L'absence de pluie a forcément des conséquences sur l'alimentation en eau potable. En Ille-et-Vilaine, on puise déjà dans les réserves pour éviter les coupures au robinet. Ailleurs, ce n'est pas mieux. La ressource se fait rare. Et chacun scrute le ciel, en espérant que les prochaines pluies seront suffisamment "efficaces" pour sortir du rouge.

Tous les jours, recevez l'actualité d
votre région par newsletter.
choisir une région

MENU ouest france

Accueil > Bretagne > Rennes

ENQUÊTE. Sécheresses : le bassin rennais manquera-t-il d'eau dans les prochaines années ?

2011, 2017, 2022… Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, en Ille-et-Vilaine. De quoi questionner l'approvisionnement en eau des 500 000 habitants du bassin rennais, cet été, comme dans les prochaines années.

Ouest-France
Virginie ENÉE
Publié le 04/06/2022 à 06h50

Le barrage de Rophémel situé à Guenroc (Côtes d'Armor) sur La Rance. Photo aérienne réalisée le 24 septembre 2013. | OUEST FRANCE

Stratégie d'adaptation pour la ressource en eau

<u>Enjeux</u> : préserver la ressource en eau pour fournir une quantité d'eau potable suffisante et de bonne qualité

RENNES MÉTROPOLE À +4°C EN 2100

(Par rapport à la période de référence 1976-2005)

max>25°

+49 journées d'été / an

max>30°

+17 jours de forte chaleur / an

=/>20°C

+12 nuits chaudes / an

+19 jours de sécheresse des sols / an

-26 % de cumul de précipitations en été

-19 jours de gel / an

Source : OEB (Données : Météo-France, projections de référence « explore2 2022 » pour la France métropolitaine (drias)).

Stratégie d'adaptation – **Ressource en eau**

Préserver la ressource

Le Monde

La Bretagne doit s'habituer aux pénuries d'eau

Après un été caniculaire, les réserves d'eau sont faibles dans la région. Sur place, le manque de cette manne, particulièrement sensible aux aléas climatiques, se vérifie à l'œil nu.

ECONOMISER

RENOUVELER

RENFORCER LES SOLIDARITES TERRITORIALES

2050

ANTICIPER

SE PREPARER AU RISQUE DE PENURIE

Méthode et outils

Le programme Ecodo de la Collectivité Eau du bassin rennais

Magalie Lebas, Technicienne économie d'eau – Pôle Données Ecodo Tarification DSP, CEBR

EAU DU BASSIN RENNAIS
COLLECTIVITÉ

Nouveau Programme Ecodo 2025-2030

ECODO

CONSOMMONS MOINS
POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !

porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

24,3 millions de m³ consommés par an

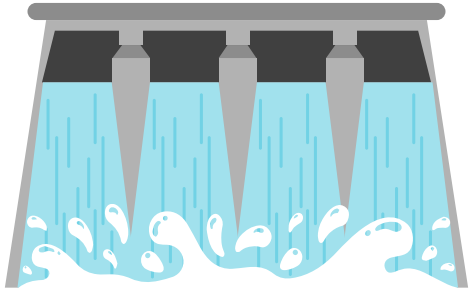

548 365 habitants
240 607 abonnés

Double enjeu :

- **Faire face à une augmentation démographique forte**
- **Impact du changement climatique sur les ressources**

=> + 3,5 Millions de m³ si consommatio à l'identique

Une augmentation des besoins à maitriser

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

Les membres de la Collectivité Eau du Bassin Rennais au 1er janvier 2023

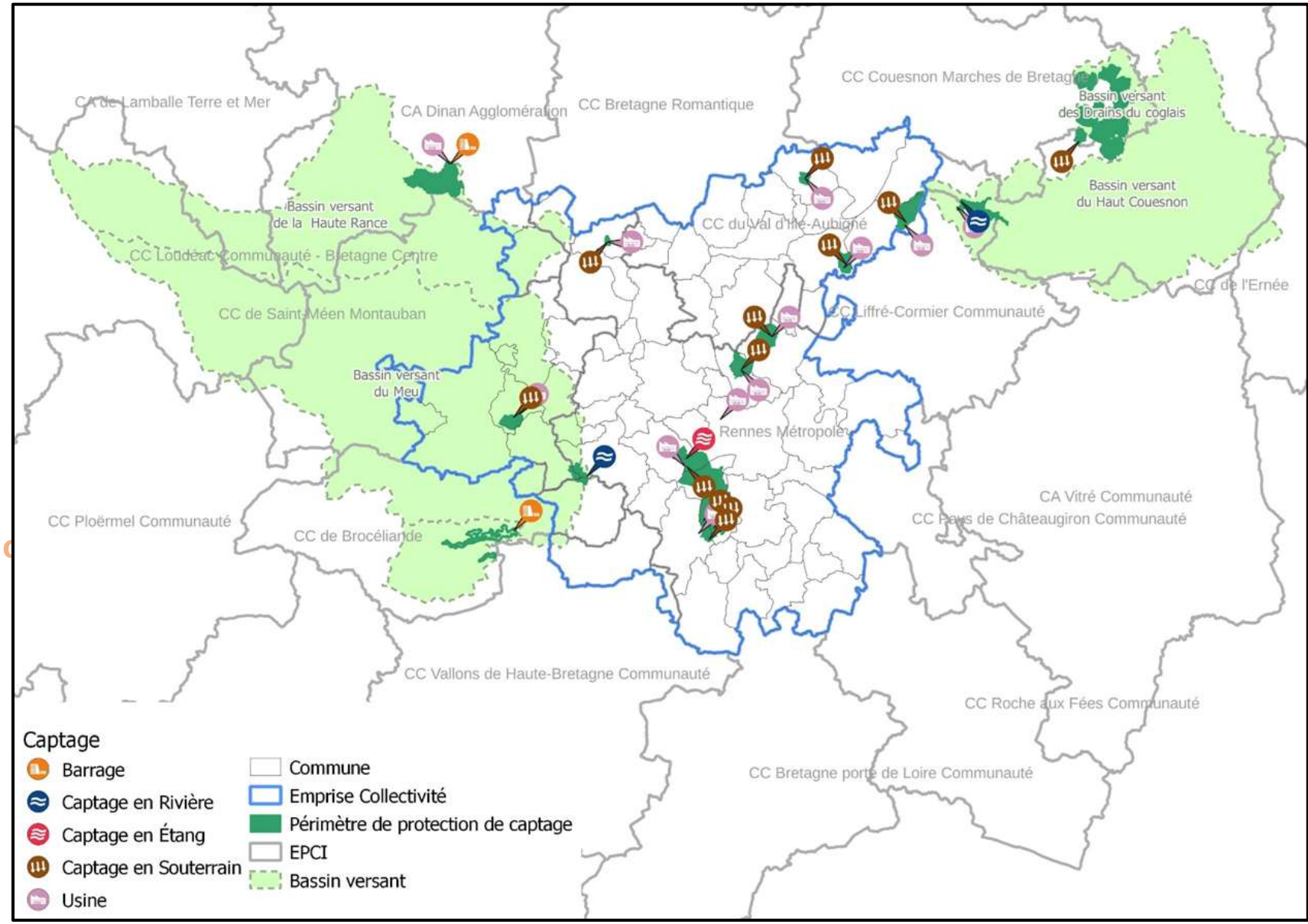

PRESENTATION ET ENJEUX

Un changement climatique déjà perceptible, des printemps/étés plus secs et plus chauds

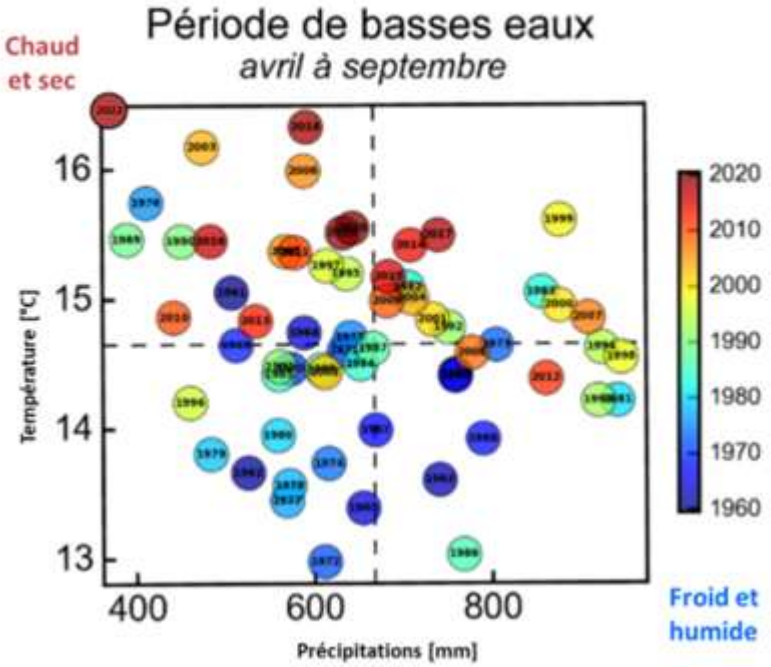

- Poursuite et aggravation de **l'augmentation des températures moyennes**
  Vers 2040-2050, l'année 2022 sera une année moyenne
  À la fin du siècle, l'année 2022 sera une année fraîche
- Aggravation des **vagues de chaleur**
- **Fortes incertitudes sur l'évolution des précipitations**
  Forte variabilité d'une année à l'autres

En tendance, une diminution des débits et des volumes d'eau stockés

+ fortes chaleurs

Des ressources en eau de surface qui se rechargent plus difficilement et qui n'atteignent plus leur volume maximal

+

Un risque qui s'aggrave de connaître plusieurs années de sécheresse consécutives

Entre 2020 et 2040	Entre 2040 et 2060
45% des années pourraient être des années de sécheresse type 1976 ou 2022. Nous risquons de connaître jusqu'à **3 années consécutives** de sécheresse.	**75%** des années pourraient être des années de sécheresse type 1976 ou 2022. Nous risquons de connaître jusqu'à **6 années consécutives** de sécheresse.

LES CONSOMMATIONS D'EAU SUR LE TERRITOIRE

24,3 millions m3

consommés par an

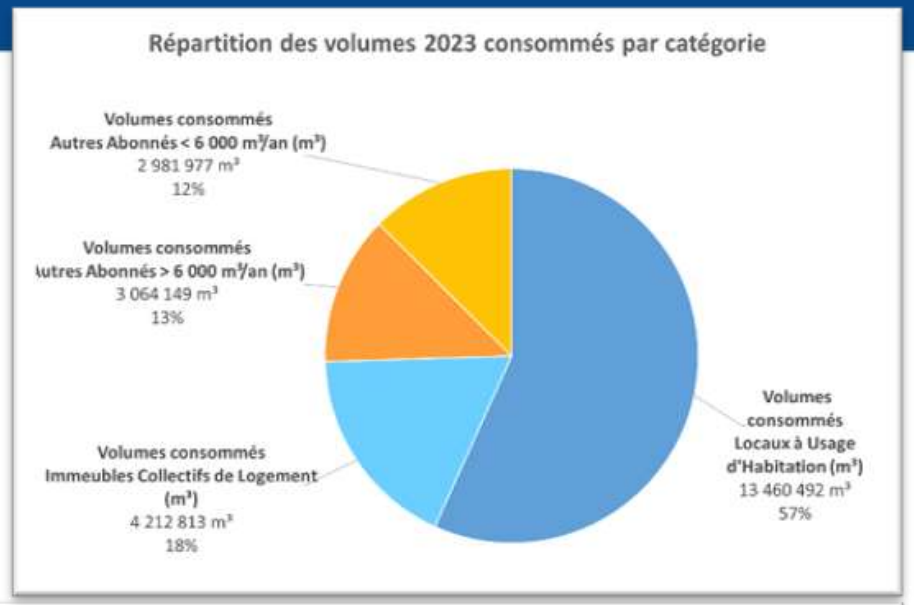

Particuliers
Bailleurs sociaux
75%

Une baisse des consommations domestiques
2021/2022 et 2018/2022

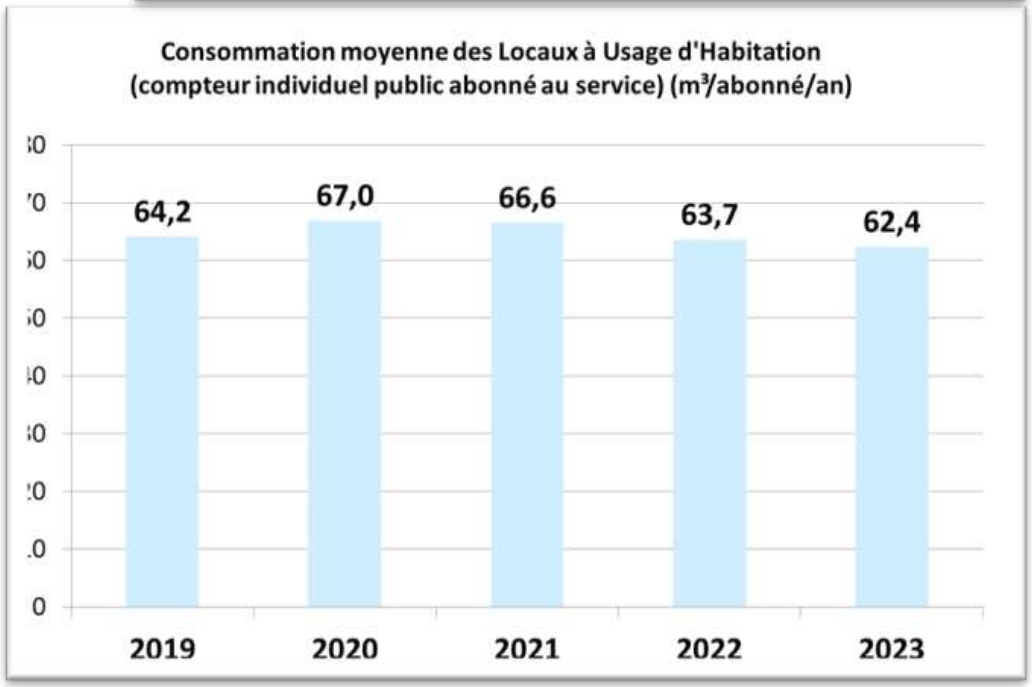

Collectivités
Services publics
Entreprises
25%

Pas de signal de baisse des consommations des professionnels
> 6000 m3/an
(-0,1% du volume consommé)

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

UN NOUVEAU PROGRAMME D'ECONOMIE D'EAU

Axe 1 : Informer et communiquer de façon plus réaliste et massive

Axe 2 : Sensibiliser et équiper les usagers pour limiter leur consommation d'eau

Axe 3 : Sensibiliser les scolaires

Axe 4 : Accompagner les professionnels vers des actions d'économie d'eau

Axe 5 : Construire et adapter les logements pour limiter les consommations d'eau

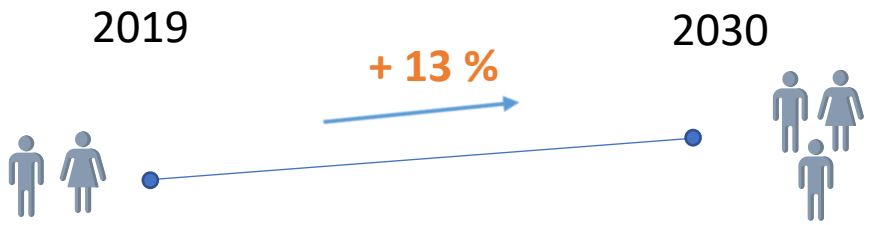

Prélèvement dans la ressource

-10 %

Consommation unitaire en m3/an/hab

Consommation unitaire + 10 000 m^3

-17%

AXE 1 : Informer et communiquer

Action 1 : Nouvelle charte graphique du programme et la visibilité du programme et notamment des ambassadeurs

- Nouveau logo

Action 2 : Informer sur les enjeux de la ressource en eau et l'impact du changement climatique

- Organisation 2 conférences grand public (+1 dédiée aux élus?) + 1 série de 6 podcast à diffuser sur les réseaux sociaux + médias locaux (radio et TV)
- Diffusion de ces supports + document de synthèse via les communes…
- Organisation de webinaires par secteurs d'activités (ex : acteurs de la construction, acteurs du numérique, acteurs de la santé…) + animations des ambassadeurs en entreprises

Action 3 : Communiquer sur les changements de comportements

- Campagne affichage en partenariat avec RM
- Opération de street marketing sur l'espace public

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

AXE 1 : Informer et communiquer

Action 4: Organiser un exercice de pénurie d'eau

Créer une situation de pénurie d'eau sur un quartier pour simuler la gestion des « derniers m^3 d'eau économisés » :
A définir le lieu, le scénario, la durée de l'exercice, le type de restriction (horaire, débit..) et les modalités d'information et de suivi des abonnés

Action 5 : S'associer aux appels à projets citoyen pour proposer un volet sur l'eau

Identifier les **structures porteuses des appels à projet** et proposer un volet Eau

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

AXE 2 : Sensibiliser et équiper les usagers pour limiter leur consommation d'eau

Action 1 : Renforcer le travail de terrain des ambassadeurs

- **Poursuite du porte-à-porte sur 1 commune /an**
- **Priorisation du porte-à-porte sur 2 autres communes pour les consommateurs > 150 m^3**
- **Participation aux animations grand public**

Action 2 : Poursuivre les partenariats avec des relais locaux

- Poursuivre la collaboration avec la Cohue pour réaliser du porte-à-porte dans les Quartiers Prioritaires de la Ville
- Poursuivre la distribution des kits avec les SPANC
- **Organiser la distribution des kits en mairie**
- Recherche de citoyen « engagé » pour relayer le message

Action 3 : Tester un service de plomberie solidaire via un conventionnement avec les bailleurs

- Pour les foyers en situation de surconsommation, expérimentation d'un service de réparation de fuite sur les équipements sanitaires

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

AXE 2 : Sensibiliser et équiper les usagers pour limiter leur consommation d'eau

Action 4 : Aider les usagers à la récupération d'eau de pluie pour usage intérieur sur l'existant

- Participation à l'appel à projet Eau et Usages en 2025 en collaboration avec Rennes Métropole
- Aide forfaitaire pour la mise en place ou la transformation d'une récupération d'eau de pluie sur de l'existant

Action 5 : Sensibilisation et formation aux toilettes sans eau

- Organisation de formation/conseil pour l'installation de toilettes sans eau : présentation des différents modèles, règlementation, conception…
- Faire réaliser des tutos sur la conception
- Visiter des sites publics ou habitations
- Aide forfaitaire pour la mise en place d'un toilette sans eau

Action 6 : Lancement d'un appel à projet « le sceau de ma douche »

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

- Appel à projet pour concevoir un sceau pour récupérer l'eau d'attente de la douche

AXE 3 : Sensibiliser les scolaires

Action 1 : Relancer un marché d'animation scolaire pour 3 ans

- **Cycle de 4 animations pour 53 classes /an soit environ 1200 élèves**
- Organisation d'un jeu concours élargi à toutes les écoles du territoire

Action 2 : Création d'un jeu ou d'un film animé sur l'exemple du parcours d'une goutte d'eau

- Développement en collaboration avec l'espace des sciences dans le cadre de l'exposition sur l'eau et l'alimentation

Action 3 : Développer un programme de sensibilisation pour les collégiens et lycéens

- Mise en place d'animations pour le 2ème et 3ème degré
- Développement d'un jeu de type escape game (jeu de rôle ou résolution d'énigme), animé par les ambassadeurs de l'eau

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

AXE 4 : Accompagner les entreprises/communes vers des actions d'économie d'eau

Action 1 : Poursuivre les missions de diagnostic et les journées techniques auprès des communes et EPCI

- **Mise en place de la télé-relève des compteurs communaux de + 100 m³**
- **Proposer l'accompagnement aux nouvelles communes du territoire**
- **Proposer un label avec plusieurs niveaux ou un palmarès des communes exemplaires**
- **Accompagner les EPCI pour l'intégration de la dimension quantitative de l'eau dans les outils de planification urbaine**

Action 2 : Suivi et diagnostic des consommateurs de + 6000 m³

- Mise en place de la télé-relève pour tous les consommateurs de + 1000 m³
- Suivi renforcé des consommateurs de + 6000 m³ avec un rendez-vous annuel
- Mise en place d'une contractualisation avec les plus gros consommateurs, intégrant des objectifs de réduction de consommation

Action 3 : Engagement d'une étude avec l'AUDIAR pour mieux comprendre les consommations d'eau des Autres Abonnés et ICL

- Adapter les actions de sensibilisation en fonction des secteurs d'activité prioritaire

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

Action 4 : Mise en place d'une tarification progressive pour la catégorie Autres Abonnés

AXE 4 : Accompagner les entreprises/communes vers des actions d'économie d'eau

Action 5 : De nouvelles modalités d'aides financières via le fonds Ecodo

Quelques principes :

- Pour les communes et entreprises : **nécessité d'avoir engagé la démarche de diagnostic pour prétendre aux aides du fonds Ecodo**
- Pour les projets consommant + 6000 m^3 : nécessité d'avoir effectué une demande de subvention à l'AELB
- Distinction sobriété/substitution pour se caler sur les nouvelles modalités d'aides de l'Agence
- Le dépôt de la demande de subvention avant le démarrage des travaux reste la règle
- **Les projets de REP sur le neuf ne sont plus éligibles sur tout le territoire de la CEBR** : imposition de la REP dans tout projet de construction sur Rennes Métropole via la M2 du PLU-i
- Le fonds Ecodo peut-être sollicité par toute personne morale (entreprises, collectivité, association, bailleur, syndic…)

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

AXE 4 : Accompagner les entreprises/communes vers des actions d'économie d'eau

Action 5 : De nouvelles modalités d'aides financières via le fonds Ecodo

Action de Sobriété

- Type d'actions éligibles : Sous-compteur, changement ou optimisation du process, matériel hydro-économe, toilettes sèches…
- Dépenses éligibles : Coûts des travaux
- Taux de subvention : 30 %
- Montant plafond : 50 000 € (75 000 € pour les piscines)
- Bonification : 10 % pour projet innovant
- Particularité : 10% d'aide sur le matériel HE dans le neuf et montant plafond à 15 000 €

Action de Substitution

- Type d'actions éligibles : REP sur l'existant, projet de recyclage d'eau, réutilisation des eaux grises sur le neuf et l'existant, REUT…
- Dépenses éligibles : 60€/m^3 eau substituée
- Taux de subvention : 30 %
- Montant plafond : 50 000 € (75 000 € pour les piscines)
- Bonification : 10 % pour projet innovant

Etude : 40 % d'aide avec un montant plafond à 10 000 €

AXE 5 : Construire et adapter les logements pour limiter les consommations d'eau

Action 1 : Inciter à la pose de matériel hydro-économe et limitation du temps attente eau chaude

- Suivre la mise en place du référentiel territorialisé CERQUAL de RM
- Intégrer les préconisations dans la nouvelle version du référentiel bas carbone RM
- Plaidoyer auprès des différents maîtres d'ouvrage pour l'intégration de ces préconisations

Action 2 : Poursuivre la distribution de kits d'économie d'eau

Action 3 : Lancement d'un appel à projet « bâtiment sobre en eau »

Action 4 : Requestionner la charte Ecodo Bricolage

ECODO
CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !
porté par EAU DU BASSIN RENNAIS

Les différents leviers des communes et EPCI

Diagnostic

- Etat des
- Autodia
- Analyse préconi

Télérel comp

- Suivi faci accès à u plateforr données
- Détectio

Aides fina Fonds E

- Etudes
- Actions de
- Projets de substituti

Sensibilisat ambassade

- Distributi
- Animatio public (m

Rencontre t

- Partage de pratiques
- Retour d' de comm
- Visites de

Assistance à la REP par l'Alec

- Visites techniques
- Note d'opportunité (aide au dimensionnement)

Le diagnostic des équipements communaux

Objectif : optimiser les consommations d'eau par l'installation de matériel hydro-économe et l'évolution des pratiques

État des lieux initial

Réalisé le
.. / .. / .....

En présence de l'élu référent, du responsable des Services Techniques et de la cellule Ecodo de la CEBR

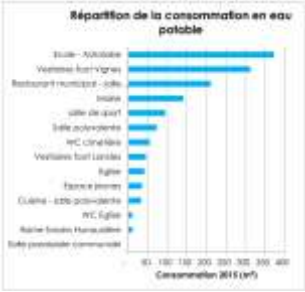

Signature d'une **convention** entre la commune et la Collectivité Eau du Bassin Rennais

Réalisé le
.. / .. / .....

Autodiagnostic des bâtiments communaux : formation d'un ou plusieurs agents

↓

Réalisation du diagnostic par les Services Techniques

Analyse et **préconisations** par la cellule ECODO de la CEBR

↓

Validation des préconisations par l'élu référent et le responsable des Services Techniques le
.. / .. / ....

Envoi officiel du **Guide des préconisations** le .. / .. / ....

Mise en place d'**actions en faveur des économies d'eau** : application des préconisations

Subvention possible par le fonds ECODO

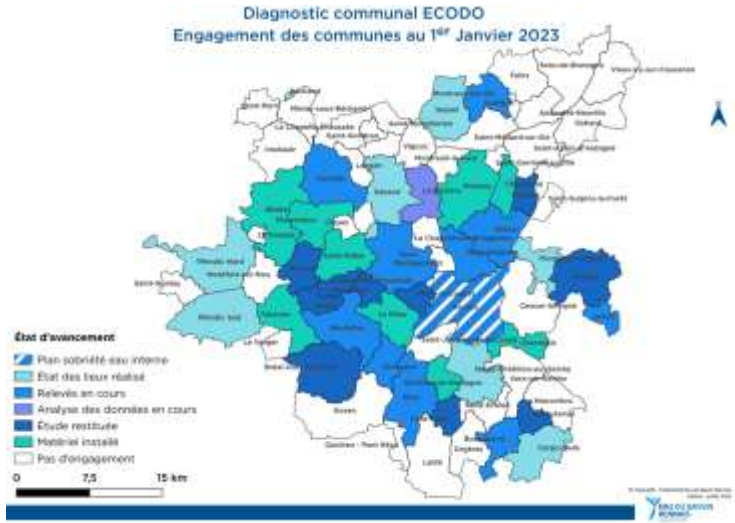

NOTE ECODO

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Site pas du tout économe en eau

Site très économe en eau

Les préconisations

Niveau 1

Consommation 2015	211 m³
Tendance d'évolution sur 3 ans	→
Facture 2015 eau et assainissement	1 073,44 €
Note ECODO	6/10

La pose d'un sous-compteur à l'entrée du bâtiment est fortement recommandée, afin de distinguer les consommations du restaurant municipal de la salle Judicaël, mais aussi pour permettre une détection de fuites rapide.

Le réglage des robinets temporisés permet de réaliser des économies d'eau immédiates sur ce bâtiment.

		Etat des lieux					Préconisation niveau 1					Préconisation niveau 2				
	Lieu	Mécanisme	Nb	Débit (chasse ou L/min)	durée écoulement (sec)	Classe ECODO	Mécanisme	Contenance (L) / débit (L/min) / durée (sec)	Économie d'eau attendue	Coût unitaire	Réalisé	Mécanisme	Contenance (L) / débit (L/min)	Économie d'eau attendue	Coût unitaire	Réalisé
Entretien	sol	autolaveuse chariot de nettoyage					remplir les seaux au plus juste									
WC	Hall	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	WC salle lés ext	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	WC Bureau	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	PAE	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	WC médiathèque	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
		utiliser temporisé	2		6	A	durée écoulement	4	60%	0 €						
	WC Bureau	double commande eau de pluie	1	3-6		A										
Robinetterie	Hall	simple mécanique	1	10		C	eau de pluie									
		mitigeur temporisé	2	3	10	B	durée écoulement	4	40%	0 €						
	Ménage sous-sol	mitigeur mécanique	1	6		A										
	Chaufferie	simple mécanique	1	10		A										
	WC salle lés ext	simple mécanique	1	10		A										
		simple temporisé	2	3	10	B	durée écoulement	4	40%	0 €						
	WC Bureau	mitigeur temporisé	2	4	14	C	durée écoulement	4	73%	0 €						
							mousseur	2,0		2,50 €						
	Local ménage	mitigeur temporisé	1	4	15	A										
	PAE	mitigeur temporisé	1	4	8	B	durée écoulement	4	32%	0 €						
							mousseur	2,0		2,50 €						
	WC médiathèque	mitigeur temporisé	3	4	4	B	durée écoulement	4	38%	0 €						
							mousseur	2,0		2,50 €						
	Kitchenette	mitigeur mécanique	1	8		B	mousseur	6	20%	2,50 €						
Investissements							Total			17,50 €		Total				
							Le montant des préconisations correspond à 2,3% de la facture annuelle du bâtiment.									

Classe ECODO - A : BON - B : PASSABLE - C : À RENOUVELER

ECODO CONSOMMONS MOINS POUR NE PAS MANQUER DEMAIN !

Les différents types d'actions

Rendre plus économe le patrimoine communal

Matériel hydro-économe

Matériel hydro-économe

Toilettes sèches

Recherche de fuites

Améliorer son suivi de consommation

Valorisation de l'eau de pluie

Performances de consommation

Valorisation des eaux grises

Aider les citoyens de mon territoire à être économe en eau (réf CERQUAL, ambassadeurs)

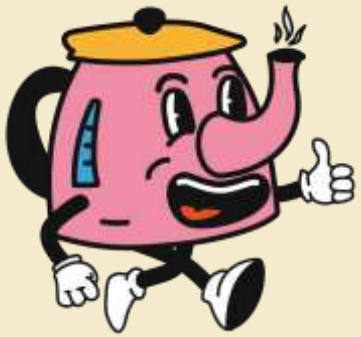

Questions

Échanges

Témoignage

La mise en place de la récupération d'eau de pluie au sein de l'école de la Chapelle-Thouarault

Daniel Lebois, Conseiller municipal délégué, La Chapelle-Thouarault

Benoît Philippe, chargé de missions collectivités, ALEC du pays de Rennes

La Chapelle Thouarault – REP école

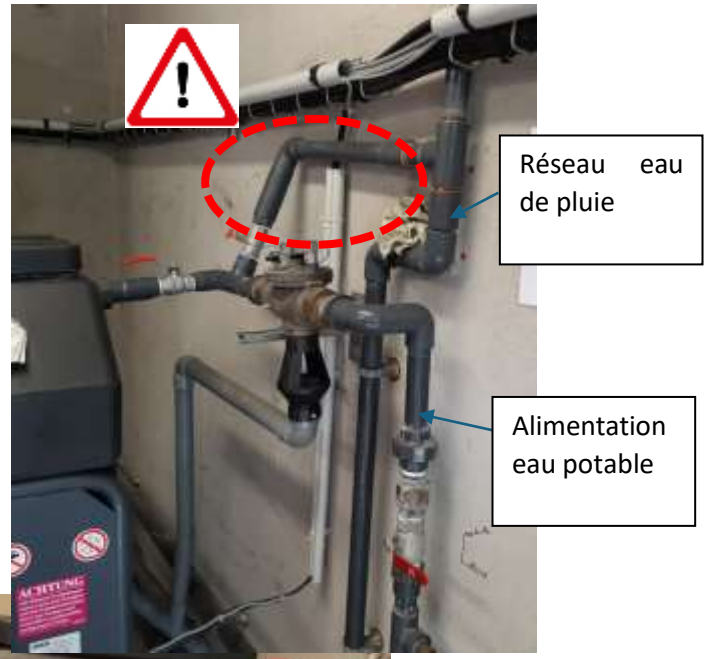

Contexte :

- Système de récupération d'eau de pluie existant pour les sanitaires de l'école
- Stockage existant de **5 m3** : insuffisant
- **Gestion manuelle** du système d'appoint nécessitant l'intervention des services techniques
- Eléments de non-conformité à la **réglementation en vigueur**

Rôle de l'ALEC

- Visite sur site
- Etude du dimensionnement d'un stockage supplémentaire afin d'optimiser le système

- Conseil pour la mise en conformité de l'installation et l'optimisation du fonctionnement

- Information sur les aides financières mobilisables

Gain envisagé

- Taux de couverture des besoins **+ de 60%**

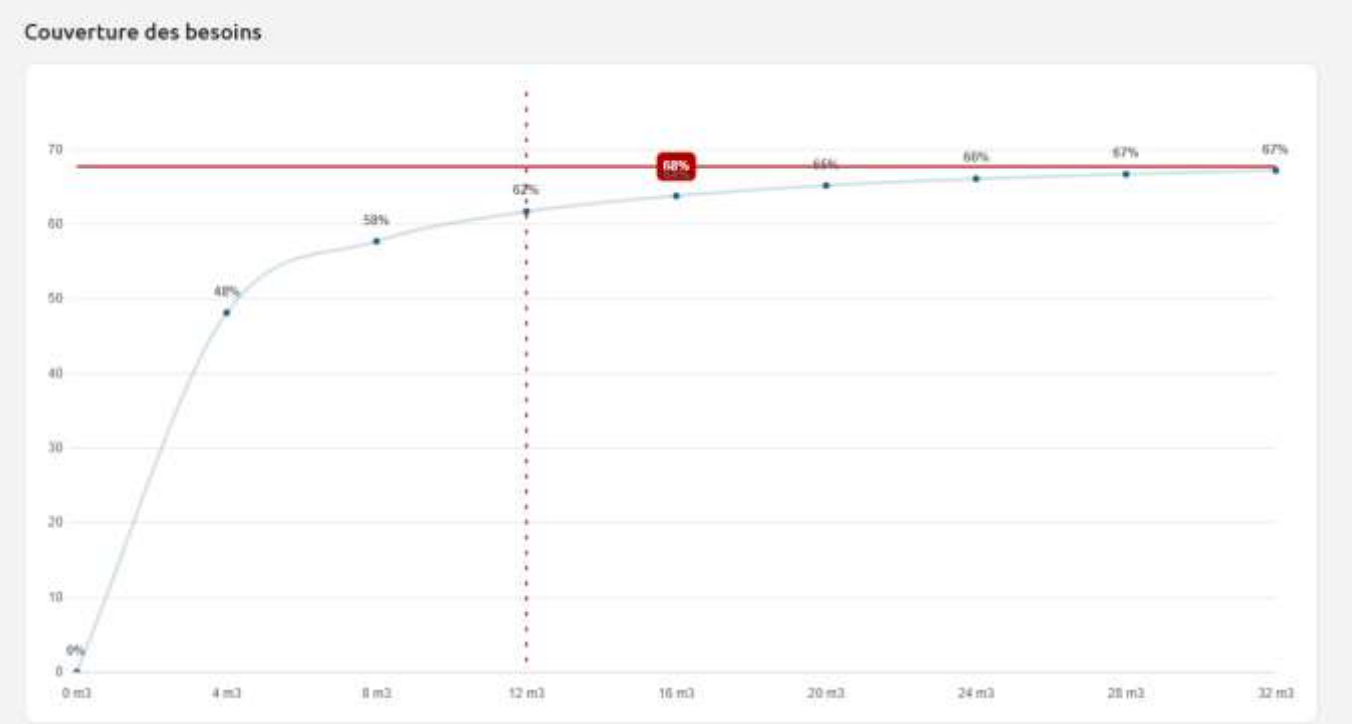

- Économie de **217m3/an** soit près de 900€

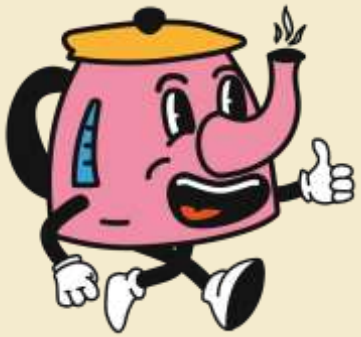

Questions

Échanges

Témoignage

L'engagement de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné sur le diagnostic eau de son patrimoine

Benoite Prigent, cheffe de projet assainissement, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Benoît Phillipe, chargé de missions collectivités, ALEC du pays de Rennes

Contexte

- Objectif d’exemplarité des consommations d’eau du patrimoine intercommunautaire
- Établir un état des lieux de l'ensemble des bâtiments (et des points d'eau) du patrimoine communautaire : plus de **50 sites**
- Mettre en place des actions afin de réduire les consommations d’eau

Consommation d’eau du patrimoine :
4 000 m3 soit plus de 18 000€

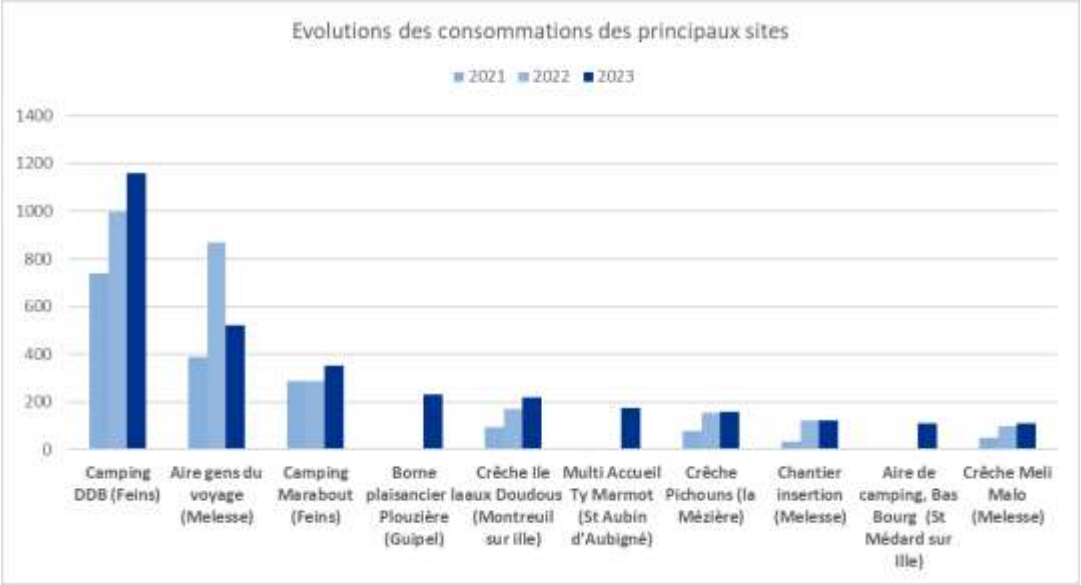

Rôle de l'ALEC

- Aide à la priorisation des sites pour les diagnostics

- Fournitures des fiches de relevés et méthodo (débit au point de puisage, chasse d'eau…)

- Formation aux relevés pour les agents techniques en charge des diagnostics

A la suite des relevés

- Analyse des données par l’ALEC

- Remise des rapports d’inventaires et de préconisations de matériels hydro économes
  - consommation par bâtiment, classement, préconisations avec coût et % d'économie d'eau

Les préconisations

NOTE ECODO

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Site pas du tout économe en eau

Site très économe en eau

Niveau 1

Consommation 2015 (avec salle Judicaël)	211 m³
Tendance d'évolution sur 3 ans	→
Facture 2015 eau et assainissement	1 073,44 €
Note ECODO	6/10

La pose d'un sous-compteur à l'entrée du bâtiment est fortement recommandée, afin de distinguer les consommations du restaurant municipal de la salle Judicaël, mais aussi pour permettre une détection de fuites rapide.
Le réglage des robinets temporisés permet de réaliser des économies d'eau immédiates sur ce bâtiment.

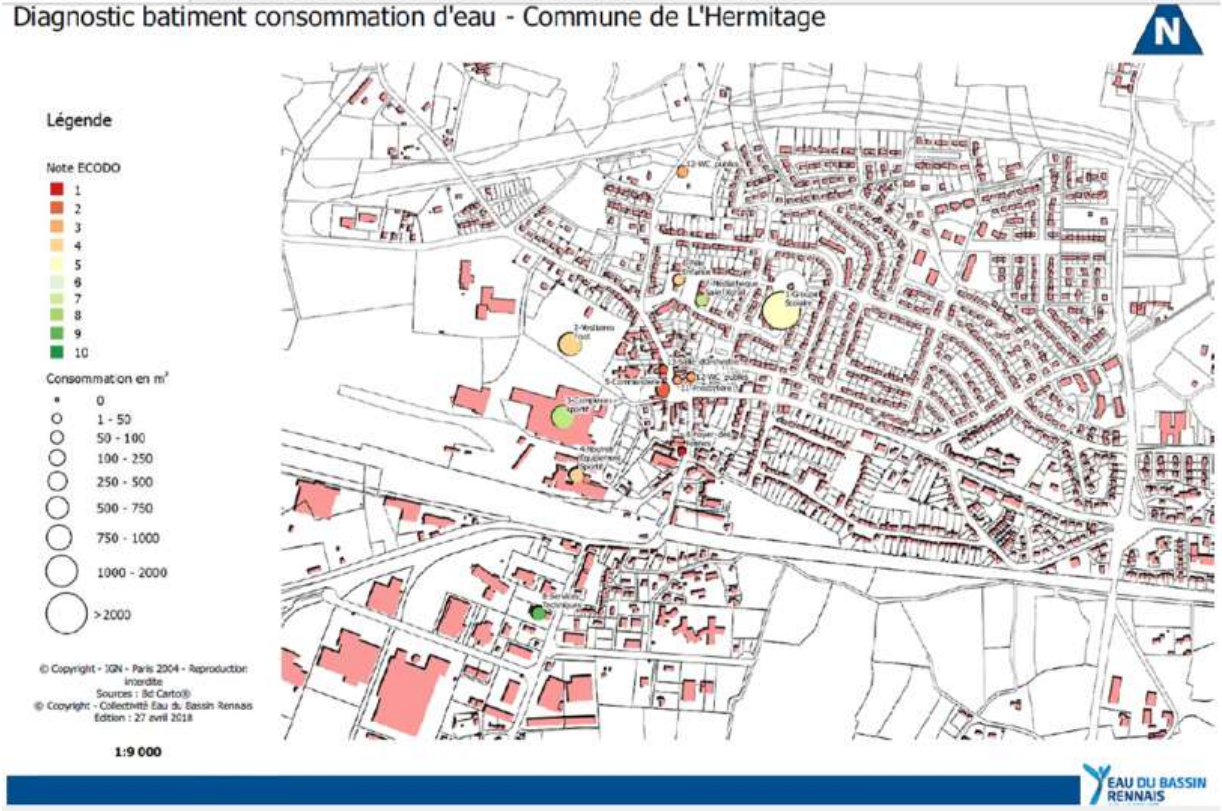

	Etat des lieux						Préconisation niveau 1					Préconisation niveau 2				
	Lieu	Mécanisme	Nb	Débit (chasse ou L/min)	durée écoulement (sec)	Classe ECODO	Mécanisme	Contenance (L) / débit (L/min) / durée (sec)	Économie d'eau attendue	Coût unitaire	Réalisé	Mécanisme	Contenance (L) / débit (L/min)	Économie d'eau attendue	Coût unitaire	Réalisé
Entretien	sol	autolaveuse chariot de nettoyage					remplir les seaux au plus juste									
WC	Hall	double commande eau de pluie	3	3-6		A										
	WC salle Ins ext	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	WC Bureau	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	PAE	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
	WC médiathèque	double commande eau de pluie	2	3-6		A										
		urinoir temporisé	2		8	A	durée écoulement	4	50%	0 €						
	WC Bureau	double commande eau de pluie	1	3-6		A										
Robinetterie	Hall	simple mécanique	1	13		C	eau de pluie									
		mitigeur temporisé	2	3	10	B	durée écoulement	4	40%	0 €						
	Ménage sous-sol	mitigeur mécanique	1	6		A										
	Chaufferie	simple mécanique	1	13		A										
	WC salle Ins ext	simple mécanique	1	13		A										
		simple temporisé	2	3	10	B	durée écoulement	4	40%	0 €						
	WC Bureau	mitigeur temporisé	2	4	14	C	durée écoulement	4	73%	0 €						
							mousseur	2,5		2,50 €						
	Local ménage	mitigeur temporisé	1	4	18	A										
	PAE	mitigeur temporisé	1	4	8	B	durée écoulement	4	53%	0 €						
							mousseur	2,5		2,50 €						
	WC médiathèque	mitigeur temporisé	3	4	6	B	durée écoulement	4	38%	0 €						
							mousseur	2,5		2,50 €						
	Kitchenette	mitigeur mécanique	1	8		B	mousseur	6	25%	2,50 €						
Investissements							Total			17,50 €		Total				
							Le montant des préconisations correspond à 2,5% de la facture annuelle du bâtiment.									

Classe ECODO - A : BON - B : PASSABLE - C : À RENOUVELER

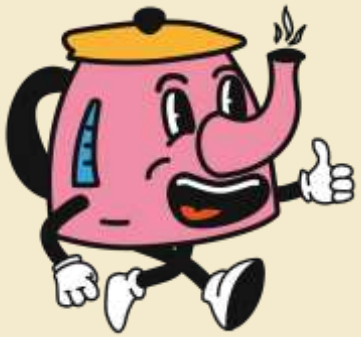

Questions

Échanges

PlUi Rennes Métropole
Récupération d'eau de pluie

- Obligation mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie

Nouvelle proposition en vue de l'approbation

Habitation et Bureaux :
- 1 m3 minimum si ***l'emprise au sol*** de la construction est inférieure ou égale à 80 m²
- 3 m3 minimum si ***l'emprise au sol*** de la construction est comprise entre 80 et 150 m²
- 10 m3 minimum si ***l'emprise au sol*** de la construction est supérieure à 150 m²

Entrepôt, Industrie, Commerce de gros et équipements d'intérêt collectif et services publics :
- jusqu'à 150 m2 ***d'emprise au sol*** : idem ci-dessus
- 5 m3 minimum si ***l'emprise au sol*** de la construction est inférieure ou égale à 500 m²
- 10 m3 minimum si ***l'emprise au sol*** de la construction est supérieure à 500 m².

- Incitation à développer les usages sanitaires et à limiter les surfaces imperméabilisées :

Nouvelle proposition en vue de l'approbation

- En cas de toitures végétalisées ou de terrasses accessibles : déduire cette surface de l'emprise au sol pour dimensionner la cuve de récupération

- En cas de mise en place d'un **usage intérieur des eaux de pluie** (déclaratif), le dimensionnement des ouvrages d'Infiltration et de Régulation sera basé uniquement sur **les surfaces imperméables dont les EP ne sont pas dirigées vers l'ouvrage de Récupération =** surfaces imperméabilisées à l'extérieur au bâti (cheminement, parking ...) et terrasses accessibles (hors toitures végétalisées)

Les aides financières mobilisables

- Le Fonds Vert
- Les aides de l'Agence de L'eau
- L'AAP Région ADEME
- Le LEADER Pays de Rennes
- Le Fonds métropolitain de transition écologique et de soutien à l'investissement communal (FMTE) de Rennes Métropole

Le Fonds Vert

Axe 2 I Prévention des inondations

Les projets soutenus auront pour effet d'améliorer la **prévention des inondations** sur les territoires des communes où le FPRNM ne peut pas intervenir

Lien cahier d'accompagnement des porteurs de projet

Dépôt de candidature sur Aides territoires
https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/prevenir-les-inondations-1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AIDES TERRITOIRES

Les Aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

L'agence de l'eau lance le 12e programme d'intervention 2025-2030. Il entre en vigueur le 1er janvier 2025, s'inscrit dans la continuité du 11e programme tout en renforçant la sélectivité des dossiers aidés. Notre ambition : face au dérèglement climatique, préserver l'efficacité des actions aidées sur vos territoires.

Réduire l'impact des eaux pluviales

- Travaux visant l'infiltration des eaux pluviales urbaines majoritairement dans des aménagements de pleine terre
- Missions de coordination et d'appui thématique - communication

Accélérer les économies d'eau et réduire les prélèvements

- Études et travaux de réduction des besoins en eau
- Études et travaux de réduction des prélèvements existants
- Actions d'animation et communication pour la réduction des besoins en eau et des prélèvements dans le cadre d'opérations collectives

https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/collectivites-1/aides-pour-les-collectivites.html

https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/files/live/sites/aides-redevances/files/Aides-12prog/Plaquettes%20aides/12eProgramme-Collectivite_BD2.pdf

La demande est déposée via le site de l'agence de l'eau à l'adresse https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/services-en-ligne/deposer-sa-demande-daide-en-ligne.html

Elle comprend un dossier technique et financier comportant l'évaluation détaillée du coût, le plan de financement et tous les éléments permettant d'apprécier l'objectif du projet, son contenu technique, le cadre administratif et réglementaire auquel il est soumis, son opportunité et les résultats attendus.

La demande d'aide formelle et complète doit être déposée **avant le démarrage du projet,**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Le dispositif d'accompagnement Région ADEME

Ce dispositif vise à développer, **consolider et approfondir** les **stratégies locales d'adaptation**, mais également à **expérimenter des actions d'adaptations concrètes**, dans un but de démonstration et de sensibilisation. Les projets pourront aborder une diversité de types d'impacts du changement climatique,

- Accompagnement spécifique pour la mise en place de la démarche **TACCT**
- Guichet d'actions proposés pour les projets "non définis"
- Candidature pour projet spécifiques

Les actions pourront être financées par la Région Bretagne et l'ADEME *à hauteur de 70 % maximum des dépenses éligibles, avec un minimum de 15 000 euros et un maximum de 80 000 euros d'aides par projet déterminé en fonction de l'intérêt du projet*.
Le jury sera attentif à l'équilibre territorial des projets sur l'ensemble de la Bretagne.

Dispositif au fil de l'eau jusqu'en 2026
Avant tout dépôt contacter Breizh ALEC: Jeanne Grueau jeanne.grueau@breizh-alec.bzh

page du dispositif de la Région.

Ambition Climat Bretagne

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

ADEME

Région BRETAGNE

Le Leader Pays de Rennes

Vise le **développement rural dans le Pays de Rennes** en **complémentarité/interdépendance avec le territoire urbain** dans une approche qui **prend en compte les ressources et vulnérabilités** pour **s'adapter au changement climatique**

seules les communes « rurales » (selon INSEE 2021) sont éligibles

Dotation FEADER -LEADER : **1 279 449 € pour 2023-2027**

Soutien aux projets : 4 Fiches Actions

- **N°1** : Identifier les ressources et leviers de sobriété/d'adaptation au changement climatique et leur acceptabilité sociale (dans une approche systémique)

- **N°2** : Appui à l'organisation et au développement de filières pour valoriser les ressources locales et développer l'économie de proximité

- **N°3** : Encourager les projets contribuant au renouvellement sur le terrain de l'aménagement par la prise en compte directe des ressources, de l'adaptation et de la résilience

- **N°4** : Renouveler/créer des outils et structurer des actions pour mobiliser et favoriser l'appropriation des enjeux liés au changement climatique/aux ressources par tous

FMTE Rennes Métropole

2 types de projets attendus : **Bâtiment et Biodiversité** - Edition sur 3 ans : 2024-2026

Enveloppe financière : **22,5 M€**
Modalités un taux de base de **20% & bonus selon l'ambition de performance TEE** des projets

Projets bâtiment (neuf et réhabilitation)

Une analyse de performance dans 5 thématiques:

- **Transition énergétique** : performance de consommation, production d'énergies renouvelables
- **Impact carbone du bâti** : éco-matériaux
- **Mobilités actives** : accès modes actifs, stationnement vélo, stationnement automobile
- **Adaptation au changement climatique** : gestion de l'eau, confort d'été
- **Biodiversité et milieux** : limitation des impacts et développement de la biodiversité à la maille du bâtiment et à la maille du site

1) Inscription au recensement initial (l'année N-1)

Actuellement par mail à dircove@rennesmetropole.fr et demain via l'Extranet des communes

2) Transmission du dossier au stade APD (avant-projet définitif) permettant au Comité d'Engagement de juger de l'éligibilité du projet au fonds de concours

3 documents à présenter pour soumettre un projet « bâtiment » à l'analyse

1. Le formulaire de demande d'aide

2. La fiche projet synthétique (2 pages)

Annexe : Grille d'analyse
adaptée au projet

Ressources

https://www.alec-rennes.org/wp-content/uploads/2022/03/ALEC_Rennes_Guide_REP_CEBR.pdf

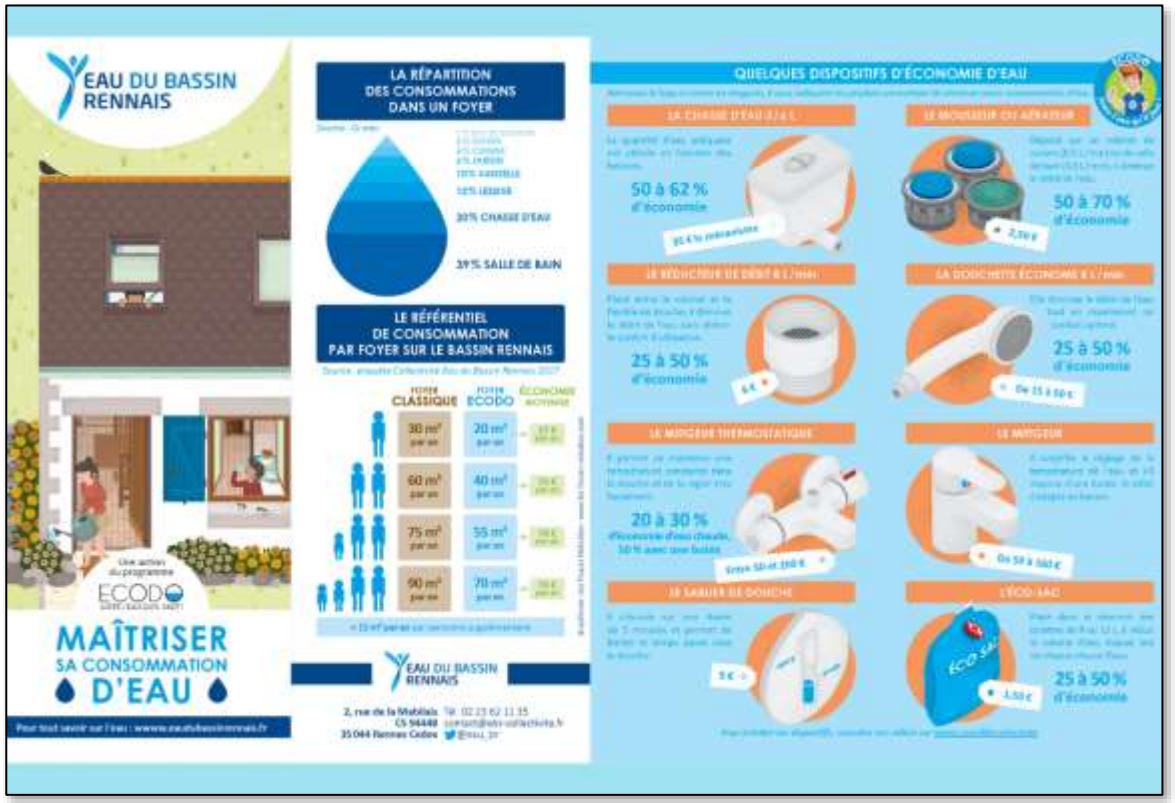

https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/wp-content/uploads/2018/03/PlaquetteECODO_A4_2018.pdf

Études et publications du Céréma

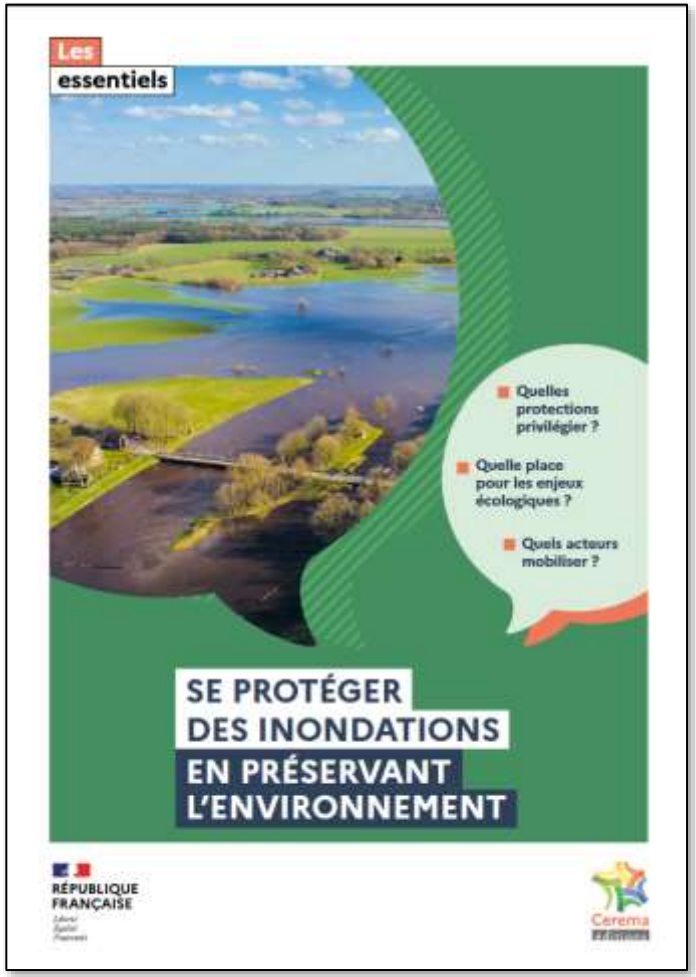

Données de l'Observatoire de l'environnement Bretagne

https://bretagne-environnement.fr/thematique/eau

Film pédagogique du CRESEB*

Ressource en eau et changement climatique,
un défi pour la Bretagne

****Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne***

Météeaunappes

Application
pour prévoir
les sécheresses
et les inondations

https://meteeaunappes.brgm.fr/fr

Vigicrue

Service d’information sur le risque de crues des principaux cours d’eau en France

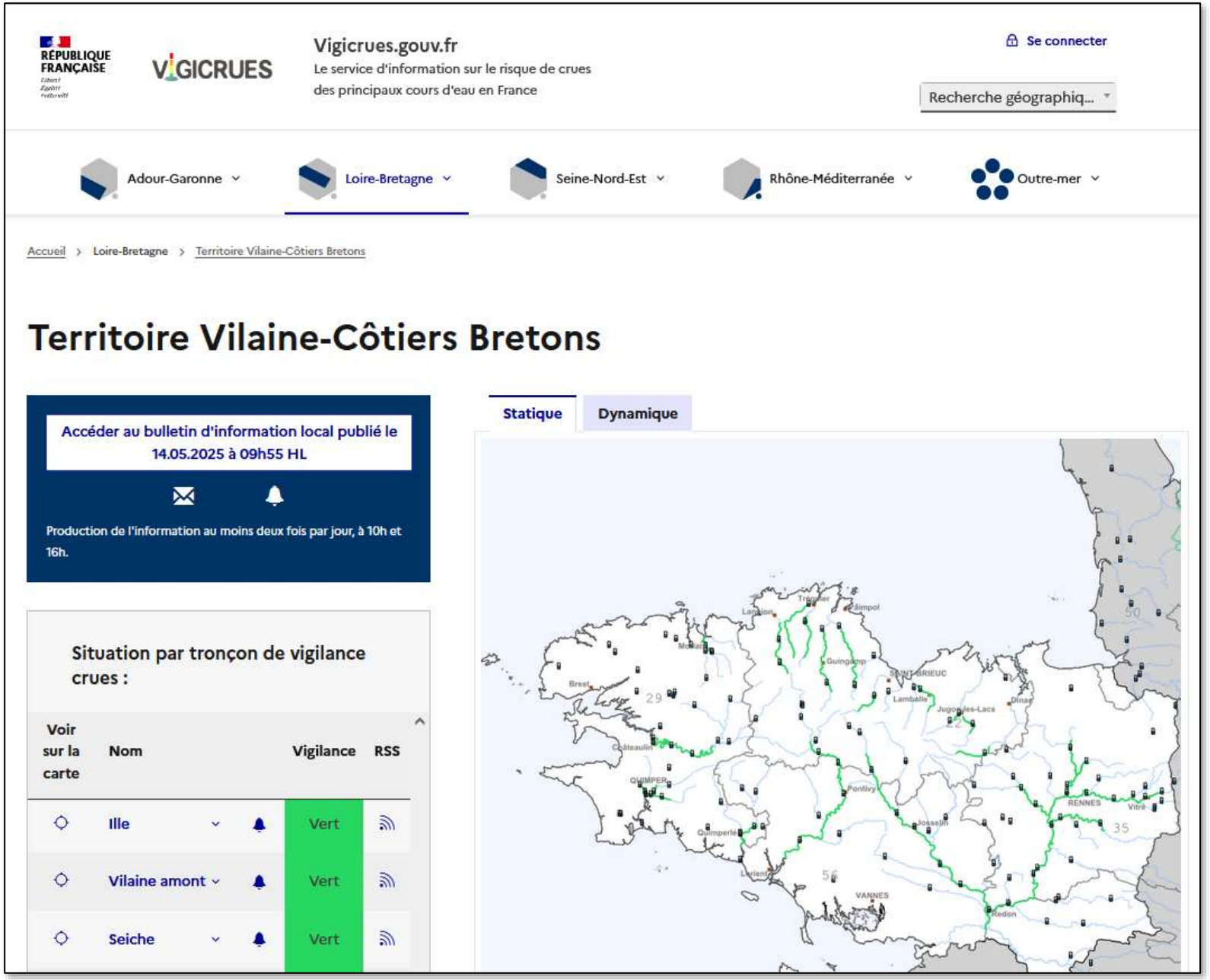

https://www.vigicrues.gouv.fr/territoire/8

CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION

Pourquoi vous demander votre avis ? La qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation… sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses.

→ Une consultation sur 8 enjeux (questions importantes) pour 2028-2033

Depuis plusieurs années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.
Aujourd'hui, nous avons identifié un certain nombre d'enjeux et de pistes d'action relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années à venir. Nous souhaitons recueillir votre avis, bien en amont, sur ces sujets.
Nous sommes tous concernés. Votre avis compte !

https://eauloirebretagne.limesurvey.net/ConsultationDuPublic2425

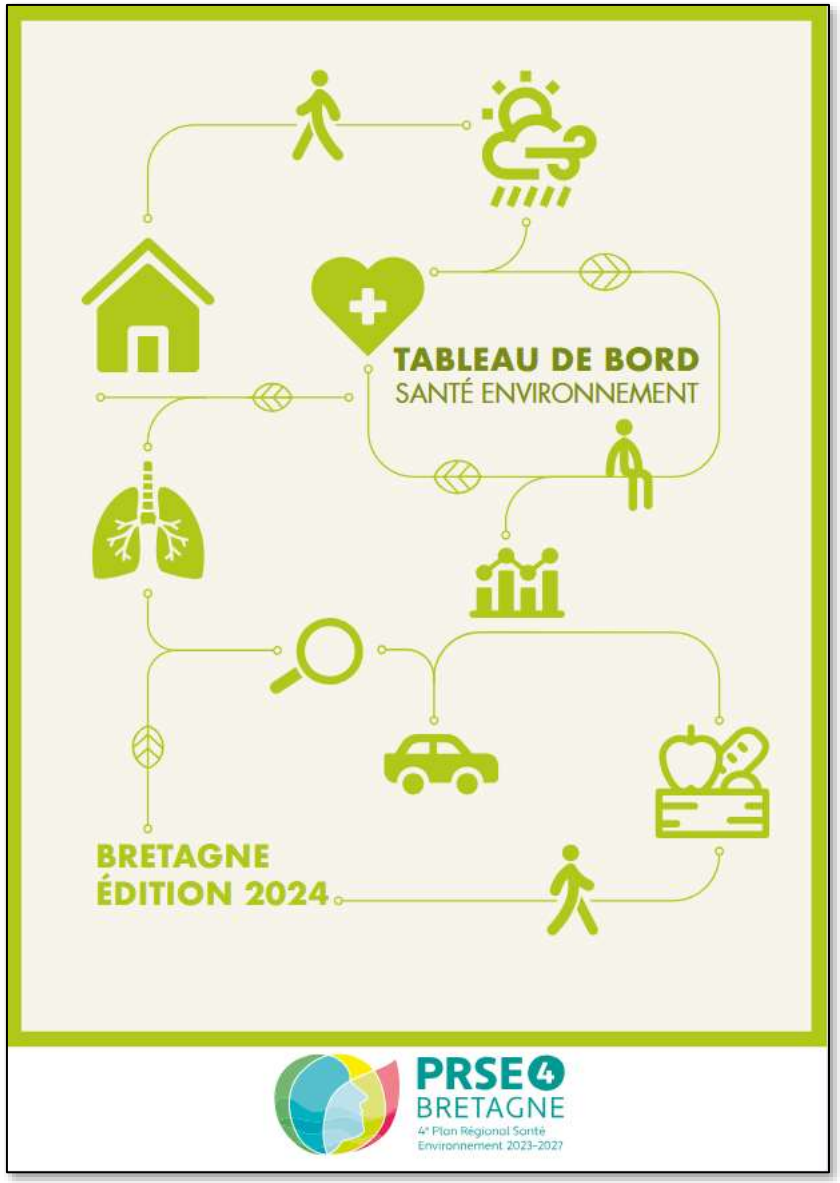

https://www.bretagne.ars.sante.fr/tableau-de-bord-sante-environnement-edition-2024

LE PROCHAIN WEBINAIRE DU CYCLE ADAPTATION

#3 · VERDIR SON ASSIETTE : RÉINTÉGRER LA NATURE EN ESPACE URBAIN

Vendredi 20 juin · de 9h à 10h30

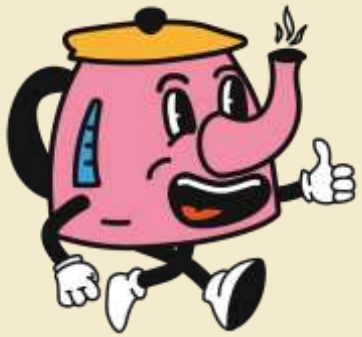

ACTUALITÉS

- **Formation Récupération d'eau de pluie** 💦
  - 📍 Temps collectif à la CAPEB
  - 📅 Automne 2025

- **ADACC**
  - 📍 ALEC du pays de Rennes
    ~~Mardi 27 mai de 8h30 à 12h00~~
    📅 Mardi 24 juin de 14h00 à 17h30
    Jeudi 26 juin de 8h30 à 12h00

- **Visites** 🌻🌿🐝

  Centre de formation du Stade Rennais : récupération d'eau de pluie (17 juin) ➡️ Inscription

  Habitat participatif Vilajoa : confort d'été, végétalisation, récupération d'eau de pluie (septembre 2025)

Contacts :

Fanny Perrier
Chargée de projets
02 56 85 66 33
fanny.perrier@alec-rennes.org

Nathalie Gibot
Responsable du Pôle climat et territoires
02 56 85 66 31
nathalie.gibot@alec-rennes.org

www.alec-rennes.org

ALEC AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE RENNES

Merci de votre attention !

ALEC AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE RENNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Région BRETAGNE

Les points clés

- Nouveau programme ECODO de la CEBR avec nouveau LOGO.
- Le territoire de la CEBR s'agrandit.

- La réglementation autorise la récupération d'eau de pluie à usage interne (sanitaires…) dans les écoles et bâtiments « sensibles » depuis septembre 2024
  - https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049962813

- Les écoles ont un profil de consommation d'eau annuel particulièrement adapté à la récupération d'eau de pluie.

- Le diag EAU des collectivités demande du temps de relevé effectué par les techniciens.
  L'ALEC ou la CEBR les forme pour effectuer les relevés, puis réalise l'analyse.